



DEL 22-036

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRES L'ÉVEQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 11 mai 2022

DATE D’AFFICHAGE

Le 11 mai 2022

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

L’an deux mille vingt deux

Le dix-sept mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Delphine FOUQUET, Benoît CHAUVIN, Alain GUICHET, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Philippine DANGRÉAUX, Pascale FÉGER, Stéphane DALIVOUST, Louis MASSARD, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNÉ, Marie CHEVALIER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 19 mai 2022

et que la convocation au Conseil a été faite le : 11 mai 2022

ETAIENT ABSENTS

Eric ANDRE donne pouvoir à Alain GUICHET, Pierre CASTILLON donne pouvoir à Jean-Philippe GUYON, Angélique PLANCHETTE donne pouvoir à Benoît CHAUVIN, Nicolas ROUGET donne pouvoir à Damienne FLEURY, Jérôme DELISLE donne pouvoir à Louis MASSARD, Philippe PAUMIER donne pouvoir à Mickaël JUIGNÉ.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETARE DE SEANCE : Fanny PIRA

OBJET : Compte de Gestion locaux commerciaux 2021

Rapporteur : Fanny PIRA

Il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

L'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le receveur en poste à la Trésorerie de l'agglomération Mancelle.

Le compte de gestion pour le budget annexe « locaux commerciaux » établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.



DEL 22-036

Le compte de gestion fait apparaître les résultats suivants :

Résultats budgétaires de l'exercice

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (a)	91 028,20 €	102 509,30 €	193 537,50 €
Titres de recettes émis (b)	4 018,90 €	40 044,00 €	44 062,90 €
Réductions de titres (c)	0 €	0,00 €	0 €
Recettes nettes (d=b-c)	4 018,90 €	40 044,00 €	44 062,90 €
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales (e)	91 028,20 €	102 509,30 €	193 537,50 €
Mandats émis (f)	18 840,23 €	12 537,20 €	31 377,43 €
Annulations de mandats (g)	0 €	1 293,17 €	1 293,17 €
Dépenses nettes (h=f-g)	18 840,23 €	11 244,03 €	30 084,26 €
Résultat de l'exercice (d-h) excédent (h-d) Déficit	-14 821,33 €	28 799,97 €	13 978,64 €

Résultat d'exécution du budget « locaux commerciaux » 2021 :

	A - Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020	B - Part affectée à l'investisseme nt : exercice 2021	C - Résultat de l'exercice 2021	D - Résultat de clôture de l'exercice 2021 D = A - B + C
II – Budget des services à caractère administratif				
Locaux commerciaux				
1 – Investissement	-72 187,97 €	-72 187,97 €	-14 821,33 €	-87 009,30 €
2 – Fonctionnement	4 018,90 €	4 018,90 €	28 799,97 €	28 799,97 €
Sous total II	-68 169,07 €	-68 169,07 €	13 978,64 €	-58 209,33 €

Le conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour le budget annexe des Locaux commerciaux pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

VOTE :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 6

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 19 mai 2022

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour

Madame le Maire,
Damiénne FLEURY



RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE



	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	91 028,20	102 509,30	193 537,50
Titres de recettes émis (b)	4 018,90	40 044,00	44 062,90
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	4 018,90	40 044,00	44 062,90
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	91 028,20	102 509,30	193 537,50
Mandats émis (f)	18 840,23	12 537,20	31 377,43
Annulations de mandats (g)		1 293,17	1 293,17
Dépenses nettes (h = f - g)	18 840,23	11 244,03	30 084,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		28 799,97	13 978,64
(h - d) Déficit	14 821,33		